



# PRÉFET DU VAR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 31 mai 2022

Service Eau et Biodiversité  
**Dérogation espèces protégées**  
Courriel : [ddtm-dep@var.gouv.fr](mailto:ddtm-dep@var.gouv.fr)

### Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement  
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7  
de la charte de l'environnement.

#### Dossier présenté

**Objet** : demande de dérogation pour l'arrachage et le transport de spécimens d'espèces végétales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement

**Motif(s)** : étude scientifique de Posidonie - *Posidonia oceanica* (L. Delile, 1813) sur l'année 2022 - période de juin à octobre 2022 inclus

**Demandeur** : groupement d'intérêt scientifique (GIS) - GIS Posidonie

**Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur** : 1 CERFA + annexes = dossier de demande

#### Contexte

Le GIS Posidonie doit réaliser une évaluation de l'état de conservation des herbiers de Posidonie dans le Var afin de pouvoir définir des mesures visant à leur préservation et leur protection. Les paramètres seront mesurés sur 9 stations différentes : Passe Bagaud, Port Man et secteur Sud de l'île de Port Cros, Le Lavandou, Cap Negre, Cavalaire, Cap Taillat, Pampelonne, Cavalière centre. Des prélèvements manuels de feuilles (9x30 paires de feuilles extérieures) et de litière (9x5 quadrats de 10 cm x 10 cm) doivent être effectués. La Posidonie est une espèce protégée sur l'ensemble de la Méditerranée. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour arracher, transporter et analyser cette espèce végétale protégée.

#### Objectif(s)

La finalité de l'opération est une étude scientifique en vue de la protection de l'herbier dans le cadre du programme Life Intégré Marha (LIFE 16 IPE FR001 Marha).

#### Avis

Instituts référents : Institut méditerranéen d'océanologie (IMO) et Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE)- partenaire associé l'Office français de la biodiversité (OFB), bénéficiaire de l'étude.

#### Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-dep@var.gouv.fr](mailto:ddtm-dep@var.gouv.fr)
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/BIODIV-DEP à l'adresse ci-dessous indiquée

#### Dates de la consultation

Début de la consultation : 02 juin 2022

Fin de la consultation : 23 juin 2022 inclus